

le moment, leur permettant ainsi d'élaborer et de confronter leurs hypothèses sur des bases plus assurées et moins subjectives; il n'est même pas interdit de penser que le débat y gagnerait en sérénité.

Il est impossible, à l'heure actuelle, de dire si ce projet verra le jour, ou s'il restera à l'état de vœu pieux. Quoi qu'il en soit, une certitude demeure : le travail exemplaire de G. Humbert restera une contribution de premier plan aux études sibawayhiennes.

Jean-Patrick GUILLAUME
(Université Paris-3)

Abdelkader MEHIRI, *Naṣarāt fī l-turāt l-luḡawī al-‘arabī* (*Recherches sur le patrimoine linguistique arabe*). Dār al-Ğarb al-Islāmi, Beyrouth, 1993. 17 × 23,5 cm, 254 p.

A'lām wa āṭār min al-turāt al-luḡawī al-‘arabī (*Noms et monuments du patrimoine linguistique arabe*). Dār al-Ğanūb li l-našr, Tunis, 1993. 13,5 × 21 cm, 165 p.

Le premier grand texte de cet universitaire tunisien, sa thèse soutenue à la Sorbonne puis publiée à Tunis en 1973, *Les théories grammaticales d'Ibn Jinnī*, déjà assurait son autorité et sa notoriété. Il est le premier maître d'une pléiade de linguistes tunisiens talentueux. Certains de ses articles, de ses études, de ses comptes rendus publiés entre 1960 et 1990 sont maintenant regroupés heureusement dans deux ouvrages publiés en Tunisie et au Liban, *Naṣarāt fī l-turāt l-luḡawī al-‘arabī* et *A'lām wa āṭār min-al-turāt al-luḡawī al-‘arabī*.

Recherches sur le patrimoine linguistique arabe, celui de la tradition, essentiellement, mais aussi celui d'aujourd'hui, a une double préface, en arabe de deux pages, en français, d'une page. Ses préfaces déclarent d'abord le « paradoxe » d'un patrimoine d'« une richesse incontestable » et cependant objet de « critiques parfois acerbes », paradoxe forcé par ceux qui étudient la grammaire arabe sans chercher « à en expliciter les présupposés qui, seuls, permettent de se rendre compte qu'on est en face d'un système d'explication dont on ne peut nier la cohérence ».

La première des cinq parties de ce recueil — pages 9-51 — traite d'abord de l'unité de parole et de la phrase (*al-kalima wa l-ğumla*). L'unité de parole, qui est une unité de nomination, est définie par sa coïncidence avec l'une des formes (*wazn*) répertoriées par les grammairiens arabes. D'évidence, cette définition par un inventaire, sur lequel l'auteur ne s'étend pas, est la seule accessible d'une part hors référent et, d'autre part, faute d'une systématisation rendue impossible par l'évolution de la langue et, au demeurant, toujours restée étrangère aux préoccupations des grammairiens arabes. Cette absence de systématisation est relevée aussitôt par l'auteur, qui rappelle le rôle du *samā'*, à côté de la règle, hors règle. Il proposera avec l'article suivant, sur *kalima* dans la tradition grammaticale arabe, une définition de *kalima*, contrainte par les observations précédentes, comme une unité *continue* monosémique ou non. Le troisième article a pour sujet la phrase que la reconnaissance préalable du *ism* et du *fi'l*, les « parties du discours » de par elles-mêmes signifiantes, ont fait éclater en *ğumlat ismiyya* et *ğumlat*